

BUDGET PRÉLIMINAIRE 2023-2024

15 avril 2023



Conseil scolaire
francophone de la
Colombie-Britannique

01. Contexte budgétaire

Dates importantes

Dates Importantes	Processus
Janvier / Février	Approbation du budget amendé par les membres du CA
Janvier / Février	Orientation/priorités à donner au budget préliminaire de l'année scolaire prochaine. Comité Exécutif + Comité Conseil des Finances
Février / Avril	Préparation du budget préliminaire de chacun des services
Avril / Mai	Ajustements au budget préliminaire par le Comité Exécutif, présentation au Comité Conseil des Finances, présentation aux partenaires, Conseil d'Administration + Consultation
Mai / Juin	Approbation du budget préliminaire par le Conseil d'Administration
Juin / Novembre	Préparation du budget amendé de chacun des services
Novembre / Décembre	Ajustements au budget amendé par le Comité Exécutif, présentation au Comité Conseil des Finances, présentation aux partenaires, au Conseil d'Administration

02. Budget en chiffres

Remarques pour le budget amendé 23-24

- Le ministère a augmenté l'allocation par élève de 9,4% (hors COLA)
 - +12,7% pour les élèves à besoins spéciaux
 - +9,6% pour l'éducation autochtone
 - +12,8% pour l'éducation langue seconde
- Les facteurs du Unique Geographique grant sont en moyenne en hausse de 9,5%
- Restauration 7 ETPS supplémentaires
- Plusieurs fonds ciblés sont revalorisés comme la restauration, le LIF, etc...
- Le PLOE doit être renouvelé, son montant est inconnu à ce jour.
- Nous estimons avoir au minimum 4,3M\$

Remarques pour le budget amendé 23-24

- Ajustement à la hausse, hors COLA, selon les ententes signées : +5,5%
- La dotation est révisée pour toutes les positions du CSF
- En raison de l'inflation :
 - Le transport + 930k\$
 - Les opérations et maintenance : +1 246k\$
 - Budgets des écoles : +145k\$
- Les absences : similaire budget amendé
- Les honoraires d'avocat 1M\$
- Report de tous les programmes/projets non indispensables